MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES

PROCEDURE MAPA 2019

Organisation d'un Voyage Scolaire

Voyage à Strasbourg-Fribourg (Allemagne)

du 15 au 17 janvier 2019

Lycée Albert Camus

2179 avenue de l'Europe

69140 Rillieux La Pape

Offre présentée par [1] :

[1] *« Cachet de l'entreprise à apposer ci-dessous »*

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Lycée Albert Camus
Pouvoir adjudicateur : Madame Barmasse , Proviseure.

2. MODE DE PASSATION

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée en application de l'**article 28 du Code des Marchés Publics de 2006**.

3. FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché de fourniture et de services. Il n'est pas alloti.

4. OBJET DU MARCHE

La présente consultation concerne l'organisation d'un voyage scolaire à Strasbourg / Fibourg

5. PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché sont :

- le présent cahier des clauses particulières (CCP)
- L'acte d'engagement et **la décomposition du prix forfaitaire**
- La Fiche d'identité
- Le Programme détaillé
- Le questionnaire
-

Un mémoire technique permettant à l'acheteur d'apprécier l'offre du candidat (programme, caractéristiques des moyens de transports et de l'hébergement, choix des familles, interlocuteurs sur place, etc..)

6.1. Programme

Nombre de Participants : 35 élèves au plus et 4 accompagnateurs

Mode de transport souhaité : Autocars et ou train

Hébergement : *2 nuits*

Visites et activités demandées :

J1 : Transport aller vers Strasbourg, départ tôt le matin 6h30 au plus tard. Visite du parlement (organisation par les enseignants et l'Union européenne).

J2 : Visite de Strasbourg commentée par un guide pour personnes et une excursion à proposer par l'opérateur se situant dans les environs de Strasbourg.

J3 : Visite de Fribourg en Allemagne et de l'éco-quartier, visite commentée par un guide pour 20 personnes.

Hébergement en pension complète à compter du jour **1 soir** au **jour 3 midi**.

Il faudra prévoir un transporteur, l'hébergement en pension complète et les guides pour les deux visites.

6.2. Options

Les candidats devront obligatoirement chiffrer :

- ⇨ Une proposition financière de base incluant une assurance annulation non nominative comprenant les critères suivants :
  - ⇨ Raison de santé de l'élève interdisant la participation au voyage, justifiée par un certificat médical
  - ⇨ Décès dans la famille (parents ou fratrie)
  - ⇨ Déménagement entraînant un changement d'établissement
  - ⇨ Licenciement économique du père ou de la mère ou de la personne ayant fiscalement à charge le participant mineur.

7. DUREE DU MARCHE ET/OU DELAI D'EXECUTION

Le Voyage se déroulera **du 15 au 17 janvier 2019**

8. PRIX

8.1 contenu et forme des prix :

Les prix seront forfaitaires et établis en euros. Le candidat devra également préciser les montants des acomptes demandés.

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations. Il n'est pas nécessaire d'établir un prix par participant, le prix global suffira.

8.2 règlement :

Les factures d'acomptes et de solde devront être adressées au Lycée Albert Camus un exemplaire papier et un autre sous format électronique avec un RIB. Le paiement, effectué en euros, se fera par mandat administratif.

Conformément aux dispositions de l'instruction n°10-003-29 du 29 janvier 2010, « le paiement avant service fait de voyages et séjours est possible dans la limite de 60 % du prix du voyage ». « Le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 40 % du prix du voyage et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le séjour ».

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception des factures. Le taux d'intérêt moratoires, en cas de dépassement de ce délai, est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commencent à courir.

8.2 Frais divers

L'offre doit comprendre les frais de dossier de voyage.

Tous les frais liés à la bonne réalisation du voyage devront être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans son offre. Il ne devra rester aucun frais devant être réglé directement par les élèves ou les accompagnateurs.

Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être proposé aux accompagnateurs.

9 ASSURANCE SOUSCRITE PAR LE TITULAIRE DU MARCHE

L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation de la compagnie d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle en cas de dommage, notamment en cas de décès, incapacité temporaire, etc...

10 RESILIATION

Le marché pourra être résilié dans les conditions prévues par l'article 47 du code des marchés publics.

11. REGLEMENT DES LITIGES

Le marché est passé par une personne morale de droit public, à ce titre il relève du contentieux administratif et de la compétence du tribunal administratif de LYON territorialement compétent.

12. PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier de consultation est remis, gratuitement, à chaque candidat en un seul exemplaire.

Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre.

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentations associés.

Les offres seront :

- transmises par mail avec accusé de notification à : intendant.062517l@ac-lyon.fr

Les candidats prendront soin de vérifier que le service postal ne sera pas perturbé ou risquera de l'être au moment de l'envoi de leurs dossiers.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-avant ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Il est rappelé que le signataire doit être habilité à engager le candidat.

Seul l'acte d'engagement sera daté et signé par le(s) représentant(s) qualifié(s) du/des candidat(s).

13. DOCUMENTS FOURNIS AUX CANDIDATS

Le présent dossier de consultation est constitué par le présent Cahier des Clauses Particulières;
Il peut être demandé au lycée par courrier, par télécopie, par téléphone ou par mail à :

Madame OUARED Ismet Lycée Albert Camus 2179 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape	Tél. : 04.93.36.36.65 Mail. : intendant.062517l@ac-lyon.fr

14. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DE L'OFFRE

Les candidats sont invités à envoyer leur offre, en langue française, **avant le Vendredi 1er décembre 2017**, par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre récépissé à l'adresse suivante :

Madame la Proviseure du Lycée Albert Camus
Service intendance
2179 avenue de l'Europe
69140 Rillieux la Pape

Les offres seront transmises par voie électronique à : intendant.0692517l@ac-lyon.fr, avec une demande de confirmation lecture.

L'objet du mail portera impérativement le nom du prestataire et la mention suivante :

« Marché à Procédure Adaptée - VOYAGE (+destination) LYCEE ALBERT CAMUS

Les propositions qui seraient remises ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas retenues.

15. SELECTION DES CANDIDATURES - JUGEMENT ET CLASSEMENT DES OFFRES

15-1. Sélection des candidatures

Seuls seront ouverts les mails avec les pièces jointes qui ont été reçus au plus tard à la date et l'heure limites de remise des offres.

Avant l'ouverture des enveloppes contenant les offres et au vu des seuls renseignements relatifs aux candidatures, les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions du I de l'article 52 du CMP sont éliminées par l'acheteur.

15-2. Jugement et classement des offres

L'acheteur examinera l'offre des candidats, pour établir un classement.

Après classement par ordre décroissant des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par l'acheteur.

Si le candidat pressenti ne fournit pas les certificats, attestations ou déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP son offre sera rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat sera prononcée par l'acheteur qui présentera la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

Critères d'attribution	Pondération
Prix des Prestations	65 %
Qualité des services associés	10 %
Qualité des Services	35 %

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les fournisseurs les offres déposées notamment en matière de prix.

L'acheteur pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés par courriel à l'adresse qu'ils auront préalablement indiquée.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, pour les renseignements d'ordre administratif et technique, une demande par voie électronique à :

Monsieur OUARED Ismet
Lycée Albert Camus
2179 avenue de l'Europe
69140 Rillieux la Pape
Intendant.0692517l@ac-lyon.fr

Une réponse par mail sera alors adressée en temps utile à tous les candidats,

17. INFORMATIONS CONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES

L'acte d'engagement et le bon de commande sont les seuls documents contractuels.

Lycée Albert Camus
2179 avenue de l'Europe
69140 Rillieux la Pape
04 72 01 88 20

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché à procédure adaptée lancée en l'application de l'article 28 du code des marchés publics

Objet : Echange scolaire en Italie.

Fournisseur :

Je soussigné,
……..…….

Agissant au nom et pour le compte de :
……..……...

Dont le siège social est :
……..……...

Immatriculé à l'INSEE sous le
n°……..…….

Et au registre du commerce du greffe du tribunal de
……...

Sous le numéro :
……...

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses particulières :

1- m'engage sans réserve à traiter avec le lycée Albert Camus selon les modalités jointes en annexe (Cahier des Charges)

2- affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A le

Signature :

Pour acceptation : la Proviseure, pouvoir adjudicateur du marché

Cette offre, exprimée en euros, porte soit :

Sur le ou les lots suivants : *- Cette partie est à renseigner pour chacun des lots*

■ Objet du marché :
Reprendre le contenu de la mention relative à l'objet du marché qui figure dans l'avis d'appel public à la concurrence

■ **Montant de l'offre pour le lot portant sur : Organisation d'un Voyage Scolaire à Strasbourg / Fribourg**

■ Montant de l'offre **VOYAGE avec Assurance Annulation**

Montant hors TVA	€
Taux de la TVA	€
Montant TTC	€
Montant (TTC) arrêté en lettres à :	

■ Montant de l'offre **VOYAGE hors Assurance Annulation**

Montant hors TVA	€
Taux de la TVA	€
Montant TTC	€
Montant (TTC) arrêté en lettres à :	

D3. Compte (s) à créditer *- Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal*

BIC :

IBAN :

Nom et adresse de l'organisme :

ECHANGE SCOLAIRE EN ITALIE

Fiche d'Identité de l'Entreprise

Dénomination Sociale de l'Entreprise :

Nom du Représentant Légal :

Adresse de l'Entreprise :

Adresse du Siège Social (si différente de celle de l'Entreprise) :

Adresse Electronique :

Numéro de Téléphone :
Numéro de Fax :

Numéro de SIRET :

Numéro de Licence Voyagiste :

DETAIL DES PRESTATIONS pour 39 personnes	PRIX TTC en euros (€):
TRANSPORT EN AUTOCAR EN FRANCE	
Visites et guides	
TRANSPORT EN AUTOCAR	
ASSURANCE	

CE PRIX NE COMPREND PAS :